



La Magdeleine

programme d'éducation
internationale

Politique d'évaluation

Table des matières

Préambule	1
Mission et vision de l'établissement	1
Énoncé de politique.....	1
But de l'évaluation	2
Principes d'évaluation.....	2
Attentes de l'établissement.....	2
Évaluation efficace.....	3
Évaluation formative	4
Évaluation sommative.....	5
L'attribution des niveaux en vue de la publication du bulletin	5
Droits et responsabilité	5
Établissement.....	5
Enseignant(e)s.....	7
Élèves	8
Parents / tuteurs légaux	8
Critères d'évaluation	9
Pratiques communes de l'établissement	9
Normalisation interne	9
Développement d'une compréhension commune des critères du PEI	9
Enseignement des mots consignes	10
Normalisation du projet personnel	10
Consignation et transmission des résultats de l'évaluation de l'IB.....	11
Système de notation et de transmission des résultats imposé par les exigences locales	11
Arrimage entre les exigences locales et les principes d'évaluation de l'IB.....	12
Diplômes et attestation	13
Diplôme d'étude secondaire (DES) remis par le MEES	13
Attestation de participation au PEI remise par l'école et Résultats de cours du PEI remis par l'IB	13
Diplôme d'études secondaires internationales (DÉSI) remis par la SEBIQ.....	13

Liens avec la politique d'intégrité, la politique linguistique et la politique d'inclusion	14
Révision et diffusion de la politique	15
ANNEXE 1 - Les stratégies d'évaluation	16
ANNEXE 2 – L'évaluation des apprentissages en 20 questions	19
Bibliographie	21

Préambule

Mission et vision de l'établissement

La mission de notre PEI est d'offrir aux élèves un milieu sain et sécuritaire où ils peuvent s'épanouir sur les plans intellectuel, social, émotionnel, physique, culturel et artistique. Elle est aussi d'assurer le développement global et l'équilibre personnel de chacun, afin qu'il possède les compétences permettant de bien vivre dans un monde en constante mutation.

L'acquisition d'une conscience planétaire, et la compréhension des enjeux de notre monde, leur permettront d'agir en citoyens responsables, et de s'impliquer afin de construire un monde plus écologique, pacifique, engagé et démocratique dans l'immédiat, et dans le futur. Enfin, nous souhaitons leur faire vivre des opportunités d'ouverture au monde dans lesquelles le respect de la différence est valorisé, et les ressemblances vues comme des éléments de rapprochement. Notre programme vise à former des apprenants autonomes qui sont au centre de leurs apprentissages, qui font preuve de rigueur et d'intégrité intellectuelle, et qui sont conscients de leurs forces et leurs défis.

Notre vision est d'amener les élèves à devenir des membres actifs et altruistes des communautés locales, nationales et mondiales en s'impliquant de façon bénévole dans différents projets significatifs qui font une différence dans leur communauté. Nous désirons les encourager à percevoir et à comprendre les liens, riche en défis pédagogiques, qui existent entre les disciplines scolaires traditionnelles et le monde, les amenant ainsi à devenir des individus faisant preuve de pensée critique et de réflexion.

Énoncé de politique

La politique d'évaluation du PEI de l'école de la Magdeleine assure une base sur laquelle toute la communauté (élèves, parents, enseignants, directions, conseil d'établissement) peut s'appuyer, au besoin, afin de bien connaître le milieu et favoriser ainsi une concertation éclairée et ciblée en regard des différents enjeux qui concernent l'évaluation des élèves.

Cette politique, tout comme pour le PFEQ, se révèle donc un outil essentiel dont le but est de mettre en place une action concertée et planifiée par les équipes d'enseignants des différentes matières, en se conformant aux étapes suivantes : les apprentissages à évaluer, les moments et manières de recueillir des traces ou des preuves d'apprentissages, et la manière d'outiller la correction et la rétroaction de ces apprentissages.

Les élèves ont tendance à s'investir seulement lorsque « ça compte vraiment ». Il s'avère urgent que cette perception de l'apprentissage soit modifiée. L'élève doit oser prendre des risques et commettre des erreurs. Il doit participer activement et de manière intègre à sa formation et à son auto-évaluation. Le respect et la collaboration sont des éléments essentiels à cette réussite.

But de l'évaluation

« L'évaluation ne constitue pas une fin en soi. L'élève n'apprend pas pour être évalué, mais il est évalué pour mieux apprendre. (...) L'évaluation doit d'abord être conçue comme un levier permettant d'aider l'élève à apprendre et d'aider l'enseignant à le guider dans sa démarche. Développée et utilisée dans cet esprit, l'évaluation permet de mieux asseoir les décisions et les actions qui régulent les apprentissages de l'élève, dans le quotidien comme aux moments plus stratégiques. »¹

Il est d'ailleurs démontré que la rétroaction ainsi donnée tout au long de l'apprentissage permet d'alléger le stress des élèves et de mieux consolider leurs acquis.²

Principes d'évaluation

Attentes de l'établissement

L'évaluation dans le cadre du PEI a pour but de soutenir et de favoriser l'apprentissage des élèves. Le PEI privilégie les processus d'évaluation qui font intervenir le recueil et l'analyse d'informations sur l'accomplissement des élèves et fournissent un retour d'information utile à ces derniers afin qu'ils puissent connaître leurs forces et leurs défis, et se situer dans leur processus d'apprentissage.

Pour ce faire, les enseignants utilisent un type d'évaluation propre aux programmes du Baccalauréat international : l'évaluation critériée. Cette approche évaluative est très différente du système de notation utilisé dans le Programme de formation de l'école québécoise. L'évaluation critériée est une évaluation continue et progressive qui tient compte de critères d'évaluation correspondant aux objectifs spécifiques de chacune des matières.

Chaque critère est composé de différents niveaux (valeurs numériques) allant de 0 à 8 et présentés sous forme de bandes de notation. Chacune des bandes est décrite par des énoncés qualitatifs appelés descripteurs de niveaux. Les niveaux 1 et 2 figurent dans la première bande de notation, les niveaux 3 et 4 dans la deuxième bande, et ainsi de suite. Le niveau 0 est attribué à un travail dont la description ne correspond pas aux descripteurs de la bande de notation des niveaux 1 et 2. Tous les groupes de matières du PEI comportent quatre critères d'évaluation répartis en quatre bandes, chacune représentant deux niveaux.

¹ Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, 2006, p. 10.

² Beaulieu, 2021, février.

La valeur numérique obtenue représente le **niveau** atteint par l'élève tel qu'énoncé dans le descripteur et ne doit pas être comprise comme une note numérique directement transférable en pourcentage. Par exemple, si un élève obtient un niveau 5 sur une possibilité de 8 niveaux, ceci n'équivaut pas à un résultat de 5/8 ou à un résultat de 63%, mais bien à un descripteur qualitatif qui indique clairement le niveau d'acquisition de compétence de l'élève.

De façon générale, les niveaux d'atteinte des bandes de descripteurs peuvent être interprétés ainsi :

Bande descripteurs	Interprétation générale
Niveaux 1-2	Le niveau d'atteinte des exigences est faible.
Niveaux 3-4	Le niveau d'atteinte des exigences est convenable.
Niveaux 5-6	Le niveau d'atteinte des exigences est considérable.
Niveaux 7-8	Le niveau d'atteinte des exigences est exceptionnel.

Besoins en matière de soutien à l'apprentissage et à la différenciation

Les tâches d'évaluation doivent tenir compte des exigences des élèves ayant des besoins particuliers en matière de soutien à l'apprentissage. À cette fin, et lorsque possible, les productions attendues des élèves peuvent être adaptées de différentes manières. Voici quelques exemples de flexibilité pédagogique³ :

- Permettre à l'élève de choisir la forme que prendra la démonstration de sa compréhension (écrite, orale, scénarisée, enregistrée, etc.);
- Varier les façons dont l'élève peut démontrer sa compréhension (à l'oral, à l'écrit, sous forme de schéma ou de vidéo, etc.);
- Permettre à l'élève d'utiliser les technologies pour démontrer sa compréhension ;
- Reformuler les questions d'un examen ou les consignes d'une tâche.

Évaluation efficace

L'évaluation efficace repose sur la croyance que tous les individus sont aptes à recevoir une éducation. Croire en la réussite de nos élèves fait partie des valeurs partagées par l'ensemble du personnel du PEI. Tout en maintenant des normes élevées en matière d'apprentissage des élèves, ce type d'évaluation se traduit par une position d'accompagnement envers l'élève afin qu'il progresse. Ainsi, les élèves sont soutenus dans leurs

³ Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, 2021, p. 4.

apprentissages et responsabilisés par rapport à ces derniers. « Ils savent ce qui est attendu d’eux et peuvent mesurer la distance qu’il leur reste à parcourir pour y arriver. »⁴

L’évaluation critériée, utilisée au PEI, permet de prendre les meilleures décisions relatives aux finalités de l’évaluation; elles soutiennent l’apprentissage et témoignent des acquis de façon plus précise que l’accumulation de point.

Évaluation formative

L’évaluation formative est une « évaluation continue destinées à fournir des informations qui orienteront l’enseignement et permettront à l’élève d’améliorer son travail ». ⁵ Il ne s’agit pas d’une évaluation de l’apprentissage, mais d’une évaluation au service de l’apprentissage qui permettra d’améliorer celui-ci.

« L’évaluation formative donne aux enseignants et aux élèves des informations sur le développement continu de la compréhension, des connaissances, des compétences et des attitudes. [Elle offre] aux élèves d’importantes occasions de répéter ou de perfectionner leurs accomplissements relevant de la compréhension dans le cadre de leur préparation aux tâches d’évaluation sommative. »⁶

L’annexe 1 présente des stratégies d’évaluation que peuvent utiliser les enseignants afin d’adapter l’évaluation formative aux besoins des élèves et selon la tâche effectuée.

Les tâches d’évaluation formative peuvent servir de preuve permettant d’évaluer les compétences d’un élève, mais pas de façon systématique puisque l’erreur fait partie du processus d’apprentissage. Différentes stratégies d’évaluation peuvent être utilisées au sein d’un cours; l’évaluation par les pairs et l’autoévaluation en sont de bons exemples.

⁴ Conseil supérieur de l’éducation, 2018, p.70.

⁵ Organisation du Baccalauréat international, 2022, p.143

⁶ Ibid, p.78.

Évaluation sommative

« Les évaluations sommatives sont conçues pour apporter des preuves permettant d'évaluer l'accomplissement des élèves à l'aide des critères d'évaluation prescrits spécifiques aux groupes de matières du PEI. »⁷

Les évaluations sommatives permettent aux élèves de réaliser une tâche liée aux objectifs à atteindre à la fin d'une unité de travail. L'annexe 2 présente un guide pouvant aider les enseignants à sélectionner le type de tâche approprié aux objectifs à évaluer.

D'autres documents pouvant aider les enseignants à sélectionner différents types d'évaluation sont disponibles dans l'équipe Teams du personnel du PEI, dans le dossier *Évaluation*.

L'attribution des niveaux en vue de la publication du bulletin

L'attribution du niveau final pour un critère d'évaluation relève du **jugement professionnel** de l'enseignant. Ce jugement peut être basé sur l'ensemble des évaluations formatives et sommatives incluant des examens, des travaux, des discussions, et des observations de la part de l'enseignant. Il ne s'avère pas être un cumul de notes, mais bien une constatation finale des acquis de l'élève.

Droits et responsabilité

Établissement

Droits

- ❖ L'établissement a le droit d'élaborer une politique d'évaluation cohérente avec son milieu;
- ❖ L'établissement a le droit d'exiger des élèves qu'ils soient présents à leurs cours et qu'ils participent activement à leur propre réussite.

Responsabilités

- ❖ L'établissement a le devoir de mettre en place les conditions nécessaires pour développer une culture de collaboration et pour favoriser une expertise collective. À cet effet, des temps et des budgets sont dédiés au travail collaboratif, tant en horizontalité (les rencontres de niveau) qu'en verticalité (rencontres en groupes de matières, rencontre de secteur);

⁷ Organisation du Baccalauréat international, 2022, p.88

- ❖ Celui-ci doit aussi reconnaître le jugement professionnel, en reconnaissant la valeur de la collection d'éléments d'observation, de l'autoévaluation (par les élèves), et des tâches diverses réalisées par les élèves;
- ❖ L'établissement, en collaboration avec les enseignants doit aussi permettre la mise en place d'outils de communication afin d'informer la population des méthodes d'évaluation et pour «[...] remettre en perspective la note chiffrée [afin que l'évaluation critériée et] l'évaluation formative prennent tout son sens »⁸. À cet effet, une lettre est envoyée aux parents lors de la publication du premier bulletin;
- ❖ L'établissement, toujours en collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté, doit promouvoir les éléments clés de l'apprentissage au 21^e siècle :

« [...] notamment, la personnalisation, la collaboration, la communication, l'apprentissage informel, la productivité et la création de contenu. [...] également [...] des compétences personnelles telles que l'initiative, la résilience, la responsabilité, la prise de risque et la créativité; des compétences sociales telles que le travail d'équipe, la mise en réseau, l'empathie et la compassion; et des compétences d'apprentissages telles que la gestion, l'organisation, les compétences métacognitives et « l'apprentissage par l'échec » »⁹

Ces compétences, aussi prônées par l'IB, permettront à l'élève d'être un apprenant à vie, et assureront sa réussite en lui permettant de voir la progression de ses propres apprentissages;

- ❖ Selon l'article 5.5 du Règlement pour les écoles du monde de l'IB, « les établissements scolaires doivent s'assurer que les enseignants du programme de l'IB connaissent bien les exigences relatives au programme d'étude, et les modalités d'évaluation présentées dans les guides pédagogiques et dans le matériel de soutien pédagogique du programme. À cette fin, il est de la responsabilité des établissements scolaires de s'assurer que les enseignants ont la version la plus récente de tous les guides et autres documents pédagogiques pertinents publiés par l'IB. »¹⁰

⁸ Conseil supérieur de l'éducation, 2018, p. 63.

⁹ Conseil supérieur de l'éducation, 2018, p. 67.

¹⁰ Organisation du Baccalauréat international, 2020, p. 2

Enseignant(e)s

Droits

- ❖ La loi sur l'instruction publique du Québec (L.I.P.) encadre, au chapitre II, section 1, article 19 et 19.1, les droits de l'enseignant:

« Dans le cadre du projet éducatif de l'école, des programmes d'activités ou d'études établis par le ministre et des dispositions de la présente loi, l'enseignant a le droit de diriger la conduite de chaque groupe d'élèves qui lui est confié. L'enseignant, possédant une expertise essentielle en pédagogie, a notamment le droit :

1° de prendre les modalités d'intervention pédagogique qui correspondent aux besoins et aux objectifs fixés pour chaque groupe ou pour chaque élève qui lui est confié;

2° de choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés.

Seul l'enseignant a la responsabilité d'attribuer un résultat faisant suite à l'évaluation des apprentissages des élèves qui lui sont confiés, sauf pour l'application de l'article 463 lorsque l'enseignant ne corrige pas l'épreuve. »¹¹

Responsabilités

- ❖ Les enseignants ont la responsabilité de partager aux élèves les grilles qui serviront à l'évaluation, et de préciser leurs attentes à l'aide de clarifications spécifiques pour chaque tâche, notamment en s'assurant que les élèves comprennent le sens des mots-consignes utilisés dans le descripteur;
- ❖ Chaque enseignant est responsable de communiquer le plus rapidement possible les dates des évaluations et des travaux de plus grande envergure, afin d'en informer les élèves et leur permettre d'élaborer leur échéancier de travail;
- ❖ Les enseignants doivent considérer l'erreur comme une occasion d'avancer et de contribuer à créer un climat de confiance au sein de la classe. Ainsi, l'élève acceptera plus facilement de prendre des risques et accueillera plus facilement les commentaires critiques, car ces derniers lui permettront d'avoir l'heure juste et progresser. L'idée primordiale derrière ce processus est que l'élève construise un rapport positif à l'évaluation et développe ainsi sa motivation intrinsèque et son engagement pour des apprentissages durables. Dans le même ordre d'idée, l'enseignant ne parlera pas des difficultés d'un élève devant toute la classe;

¹¹ Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, 2023, p. 14.

- ❖ L'enseignant doit de tenir compte des éléments précisés au plan d'intervention de l'élève (tiers temps, droit à l'ordinateur, aux document numérisés, par exemple).

Élèves

Droits

- ❖ L'élève a droit à une rétroaction régulière en cours d'apprentissage, afin de se situer face aux exigences et de s'améliorer;
- ❖ L'élève a droit au respect des mesures énoncées dans son plan d'intervention;
- ❖ L'élève a droit de connaître les critères sur lesquels sera porté le jugement professionnel de l'enseignant.

Responsabilités

- ❖ Les élèves sont tenus de compléter toutes les tâches exigées par leurs enseignants, car elles sont parties prenantes du programme. Par son engagement actif dans les activités d'apprentissage proposées par ses enseignants en classe, l'élève développe ses compétences spécifiques aux matières, ses qualités liées au *Profil de la communauté d'apprentissage de l'IB* ainsi que ses compétences spécifiques aux *Approches de l'apprentissage*;
- ❖ L'élève doit prendre conscience de ses forces et de ses défis, oser questionner pour améliorer sa compréhension. Cela lui étant personnel, il doit cesser la comparaison avec les pairs, et faire ses constatations en fonction de ses acquis, de son progrès et de ses valeurs;
- ❖ L'élève doit se conformer à la politique d'intégrité du programme lors de tous ses travaux et examens.
- ❖ L'élève a la responsabilité d'être présent à ses cours. La présence aux évaluations est obligatoire tout au long de l'année. L'élève ne peut s'absenter que pour les raisons décrites dans les Normes et modalités de l'école.

Parents / tuteurs légaux

Droits

- ❖ Les parents ont le droit d'être informés de la présente politique, du processus d'évaluation (critérié ou autre);
- ❖ Les parents ont le droit d'être informés, au moins une fois par mois, de la progression des apprentissages de leur enfant, si ce dernier risque de ne pas atteindre les seuils de réussite visés par le programme.

Responsabilité

- ❖ Les parents doivent prendre connaissance de la présente politique, notamment du rôle de l'évaluation formative dans l'apprentissage. Par ailleurs, le parent doit assurer un regard constant sur la progression de l'enfant dans ses apprentissages, sur ses forces et défis, plutôt que sur le résultat d'un examen;
- ❖ Le parent doit être à l'écoute des intérêts réels de l'enfant, et permettre à celui-ci de se développer en pertinence avec ses forces et défis. La pression sociale, exercée sur l'enfant qui est comparé aux pairs, ajoute au stress et à l'anxiété;
- ❖ Les parents doivent considérer l'erreur comme une occasion d'apprentissage et soutenir leur enfant afin qu'il développe sa résilience et son sens de l'effort. À cet effet, nous suggérons la lecture du livre de Lance G King « L'importance de bien réagir devant l'échec »;
- ❖ Les parents doivent s'assurer de la présence de leur enfant en classe. Étant donné que l'évaluation formative a lieu de façon continue lors de l'apprentissage, la présence des élèves est essentielle à leur réussite. De plus, une absence à une évaluation sommative n'est tolérée que pour les raisons énoncées dans les normes et modalités.

Critères d'évaluation

Pratiques communes de l'établissement

Le document des Normes et modalités de l'école de la Magdeleine fait état des pratiques communes quant à la prise d'information (planification annuelle, moyens formels et informels appropriés, adaptation de la tâche, consignes variées, etc.), et son interprétation. Il précise aussi les modalités entourant les conditions de passation lors d'une absence à une épreuve, lors de la remise des travaux, en cas de plagiat ou de comportement inadéquat lors d'une épreuve ou d'une évaluation.

Normalisation interne

Développement d'une compréhension commune des critères du PEI

La normalisation consiste en une concertation commune des descripteurs des différents niveaux et des énoncés qualitatifs contenus dans chacun des descripteurs. À cet effet, au moins une rencontre-matière par année est dédiée à la normalisation. L'objectif de la rencontre est de discuter des mots-consignes et des descripteurs pour assurer leur validité et une compréhension commune des critères d'évaluation de la matière. Une des méthodes utilisées peut être de corriger des exemples de travaux d'élèves individuellement, pour ensuite en discuter en groupe.

La création et l'utilisation d'outils communs est encouragée, notamment afin d'assurer une cohérence dans la progression de l'élève et afin de soutenir les nouveaux enseignants au programme.

Enseignement des mots consignes

Les mots-consignes permettent aux enseignants de préciser les attentes en lien avec une tâche à effectuer et aux élèves de comprendre et savoir ce qu'il convient de faire dans différentes situations. Ce sont ces mêmes mots-consignes qui sont utilisés dans les grilles descriptives des critères d'évaluation de chacun des groupes matières. Les mots-consignes sont intégrés aux objectifs spécifiques et aux critères d'évaluation de chaque groupe de matières du PEI. La compréhension et la maîtrise des mots-consignes constituent une compétence spécifique aux approches de l'apprentissage que les élèves doivent développer avec l'aide des enseignants. Quelques exemples de mots-consignes : indiquer, justifier, expliquer, organiser, estimer.

Afin d'assurer une cohérence, les enseignants de chaque groupe-matière ont établi, en collaboration, des exemples concrets de l'application des mots-consignes, pour chaque niveau et pour l'ensemble des critères de l'IB. Cette compréhension commune de la part du personnel enseignant permettra une rétroaction de qualité, qui rendra l'évaluation formative encore plus pertinente.

La coordonnatrice du programme, responsable de l'enseignement et de l'apprentissage, soutient les enseignants dans l'élaboration de ces tâches (interdisciplinaire ou autre).

Normalisation du projet personnel

Les superviseurs de projets personnels participent à une rencontre de normalisation annuelle « afin de s'assurer qu'ils comprennent et appliquent les critères et les niveaux de la même façon, ce qui permet d'augmenter la fiabilité de leur jugement »¹². De plus, les nouveaux superviseurs reçoivent une formation sur le projet personnel, notamment sur l'utilisation des critères de correction.

¹² Organisation du Baccalauréat international, 2022, p.96.

Consignation et transmission des résultats de l'évaluation de l'IB

Système de notation et de transmission des résultats imposé par les exigences locales

La transmission des résultats, imposée par les exigences gouvernementales et locales repose sur 3 axes :

- Les communications aux parents;
- Les bulletins;
- Les autres compétences.

Les communications aux parents

Les normes et modalités de l'école de la Magdeleine prévoient, en accord avec le Régime pédagogique, une première communication aux parents dès la mi-octobre, afin de rendre compte du développement des apprentissages et du comportement de l'élève.

Au cours de l'année, différents moyens de communication sont pris (message dans l'agenda, appel, courriel, plan d'intervention, rencontre, travaux et examens à signer, bulletins, Portail Mozaïk, visioconférence, etc.) Ces communications se feront minimalement aux parents 1 fois par mois pour les élèves mineurs dans les cas suivants¹³ :

1. Ses performances laissent craindre qu'il n'atteindrait pas le seuil de réussite fixé pour les programmes d'études;
2. Ses comportements ne sont pas conformes aux règles de l'école;
3. Ces communications étaient prévues dans le plan d'intervention de l'élève.

Les bulletins

Trois fois par année, conformément aux exigences du ministère de l'éducation, l'école émet un bulletin afin de renseigner le parent et l'élève du cheminement scolaire de ce dernier. À la fin de la troisième étape, les résultats constituent un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études.

Les autres compétences

¹³ École de la Magdeleine, 2022-2023, p. 8

Le ministère de l'éducation prévoit aussi l'évaluation de compétences dites « autres » aux étapes 1 et 3 des bulletins. Il y a 4 compétences : exercer son jugement critique, organiser son travail, savoir communiquer et travailler en équipe. Une seule compétence est évaluée par un seul groupe de matière (par exemple, tous les enseignants de français). Chaque année, la compétence évaluée et le groupe de matière responsable de son évaluation sont choisis par un comité de travail. L'appréciation de ses compétences se fait à l'aide des commentaires suivants : *En voie d'acquisition* et *acquis*.

Transmission des niveaux IB pour les objectifs spécifiques

L'IB exige que les enseignants transmettent 2 fois par année un jugement du niveau des apprentissages atteint par les élèves, et ce, pour chaque critère de chaque groupe-matières, à l'exception de l'interdisciplinarité et du projet personnel, qui ne sont évalués qu'une seule fois.

Arrimage entre les exigences locales et les principes d'évaluation de l'IB

Le Programme d'éducation intermédiaire ajoute un autre type d'information à l'intention des parents et des élèves : l'évaluation critériée. Deux fois par année, une note critériée pour chacun des critères (voir le chapitre sur les principes d'évaluation aux pages 4 et 5 du présent document) est transmise aux parents.

« Il n'est pas acceptable de déterminer les notes du PEI à partir de notes déterminées pour un autre système. »¹⁴ Ainsi, à l'école, les résultats sont transmis de deux façons distinctes : en pourcentage pour le ministère de l'éducation et par un chiffre de 0 à 8 pour chacun des objectifs spécifiques (critères) de chacun des groupes de matières.

Comme pour la note en pourcentage, le niveau attribué à l'élève pour chacun des critères relève du jugement professionnel de l'enseignant et est établi à partir de l'ensemble des tâches effectuées par l'élève.

¹⁴ Organisation du Baccalauréat international, 2022, p. 106

Diplômes et attestation

Diplôme d'étude secondaire (DES) remis par le MEES

Exigences :

- Avoir accumulé un minimum de 54 unités de la 4^e et de la 5^e secondaire, dont au moins 20 unités de la 5^e secondaire
- Réussir les cours suivants :
 - Français de 5^e secondaire ;
 - Anglais de 5^e secondaire ;
 - Histoire et éducation à la citoyenneté de 4^e secondaire ;
 - Mathématique de 4^e secondaire ;
 - Science et technologie ou application technologique et scientifique de 4^e secondaire ;
 - Arts de 4^e secondaire ;
 - Éthique et culture religieuse ou éducation physique et à la santé de 5^e secondaire.

Attestation de participation au PEI remise par l'école et Résultats de cours du PEI remis par l'IB

Exigences :

- Réussir le **service-action** ;
- Réussir le **projet personnel** ;
- Réaliser les **évaluations critériées dans chaque groupe-matière** ;
- Réaliser les **projets interdisciplinaires**.

Diplôme d'études secondaires internationales (DÉSI) remis par la SEBIQ

Exigences :

- Obtenir son diplôme d'étude secondaire (D.E.S.) ;
- Réussir le **service-action** ;
- Réussir le **projet personnel** ;
- Réussir le **français de 5e secondaire** et les contenus d'**enrichissement** ;
- Réussir l'**anglais enrichi de 5e secondaire** ;
- Réussir les **2 années** du programme **d'espagnol** ;
- Réussir les **mathématiques de 5e secondaire** ;
- Réussir un **cours de sciences de 5e secondaire** de 4 unités ;
- Réussir **monde contemporain** et **éducation financière** ;
- Réussir un cours **d'arts de 5e secondaire** .

Si l'élève obtient son D.E.S., a réussi son service-action et son projet personnel, mais a un échec dans l'une des matières nommées ci-haut, une attestation de participation au programme d'éducation secondaire international, nommée **APPÉSI** peut être décernée.

Liens avec la politique d'intégrité, la politique linguistique et la politique d'inclusion

Notre politique d'évaluation s'arrime bien avec notre politique d'intégrité intellectuelle. Plusieurs tâches disciplinaires nécessitent l'utilisation de citations, la référence à des sources, l'élaboration d'une bibliographie, etc. Ces aspects sont tous des éléments qui font autant partie de l'évaluation (formative ou sommative) que de la démonstration de l'intégrité intellectuelle.

Dans la section Mesures à prendre en cas d'infraction de notre politique d'intégrité intellectuelle, nous indiquons les mesures prévues en cas de mauvais comportements ou d'infractions en situation d'évaluation. Tous les enseignants encouragent à faire preuve d'authenticité et de créativité dans la création de leurs travaux ou de leurs œuvres.

« L'évaluation au sein du PEI vise à (...) refléter la sensibilité internationale du programme en offrant la possibilité d'utiliser différents contextes culturels et linguistiques pour mettre en place les évaluations. »¹⁵ Les tâches d'évaluation doivent donc tenir compte des exigences des élèves ayant des besoins en matière de soutien à l'apprentissage. L'utilisation d'un dictionnaire bilingue, sans définition, et dans la langue maternelle (autre que le français) de l'élève peut être permis lors des évaluations.

La politique d'inclusion précise les moyens mis en œuvre afin de soutenir les élèves ayant des besoins tout au long de leur participation au programme de l'IB. En accord avec cette politique, les intervenants de la communauté scolaire œuvrant auprès de ces élèves sont formés afin de les aider à encadrer par rapport aux exigences de l'IB, notamment par rapport à l'évaluation.

¹⁵ Organisation du Baccalauréat international, 2022. p. 88

Révision et diffusion de la politique

Notre Politique d'évaluation est révisée annuellement à la suite d'une consultation auprès des intervenants concernées. Elle est disponible sur le site Internet de l'école.

La transmission de la politique d'évaluation aux enseignants et aux parents se fait au début de l'année scolaire par la direction du PEI. La politique est aussi disponible sur le site de l'école.

ANNEXE 1 - Les stratégies d'évaluation¹⁶

LES STRATEGIES D'ÉVALUATION	
Stratégies INFORMELLES NON INTERACTIVES	• Je demande aux élèves d'écrire ce qu'ils ou elles savent sur le contenu disciplinaire à travailler et sur des tâches similaires ; • J'observe les élèves sur ce qu'ils font sans objet précis, et je leur communique mes observations ; • À la suite d'observations informelles, je donne des indices sur la façon de faire ; • Je suggère aux élèves d'utiliser telle ou telle stratégie d'apprentissage ; • En cours d'exécution de la tâche, je corrige des erreurs de compréhension ou d'exécution (individuellement ou collectivement) ;
Stratégies de INFORMELLES INTERACTIVES AVEC L'ENSEIGNANT	• J'échange avec les élèves sur ce qu'ils savent au sujet du contenu de la tâche à réaliser; • Je demande à l'élève de me redire ce qu'il a compris pour réaliser la tâche; • Je planifie des sessions de questions réponses; • Je demande à l'élève d'identifier ses erreurs et de me les commenter; • Je demande à l'élève de me dire ce qu'il est, en train de faire et comment il le fait; • Je demande à l'élève de choisir une stratégie d'apprentissage et de la commenter.
Stratégies INFORMELLES INTERACTIVES ENTRE LES ÉLÈVES	• Je planifie des sessions de questions-réponses entre les membres d'une équipe de travail. • Je demande aux élèves, par groupe de 2 ou 3 de comparer leur résultat à une tâche et d'expliquer leur résultat aux autres. • Je demande aux élèves, en équipe, d'expliquer et de discuter la démarche qu'ils ont utilisée pour réaliser leur tâche (à voix haute) • Je demande aux élèves en équipe d'identifier les erreurs qu'ils et elles peuvent trouver dans les tâches, individuelles ou collectives. • Je demande aux élèves de corriger le travail d'un autre avec une grille d'évaluation détaillée et d'en discuter avec lui après.
Stratégies FORMATIVES FORMELLES	• Je demande un exercice d'objectivation : ▪ Ce que j'ai aimé/ce que je n'ai pas aimé ▪ Ce que j'ai appris/comment je l'ai appris ▪ Quelles stratégies ai-je utilisées? ▪ Quel effort y ai-je mis? ▪ Quelle a été ma démarche? • J'utilise une grille d'observation pour détecter ce qui est maîtrisé chez les élèves en référence aux critères d'évaluation des compétences. ▪ Liste de vérification ▪ Liste de commentaires ▪ Degré d'utilisation de stratégies ▪ Liste portant sur les critères de réussite ▪ Liste à échelle qualitative ▪ Liste à échelle quantitative ▪ Liste à échelle descriptive • Je demande aux élèves de comparer le résultat de leur tâche à une tâche type.

¹⁶ LASNIER, F. 2000, p. 422-431

Les outils d'évaluation

L'enseignant utilise :

- l'observation spontanée ou systématique de la démarche d'apprentissage, des stratégies utilisées par l'élève ou des attitudes de l'apprenant;
- la vérification des preuves d'accomplissement de l'élève par la vérification du journal de bord, du portfolio, d'un dossier de travaux, etc.;
- la vérification des apprentissages par un questionnement oral avant une situation ou une activité, pendant et après;
- l'utilisation de grilles d'évaluation;
- l'entrevue;
- une rencontre individuelle ou en petits groupes;
- la capacité de regard global sur l'ensemble du travail relié à l'apprentissage;
- les commentaires apportés sur les différentes réalisations de l'élève;
- la liste des savoirs essentiels et en fait une vérification;
- la liste de vérification;
- l'organisateur graphique;
- la carte conceptuelle;
- le dossier anecdotique.

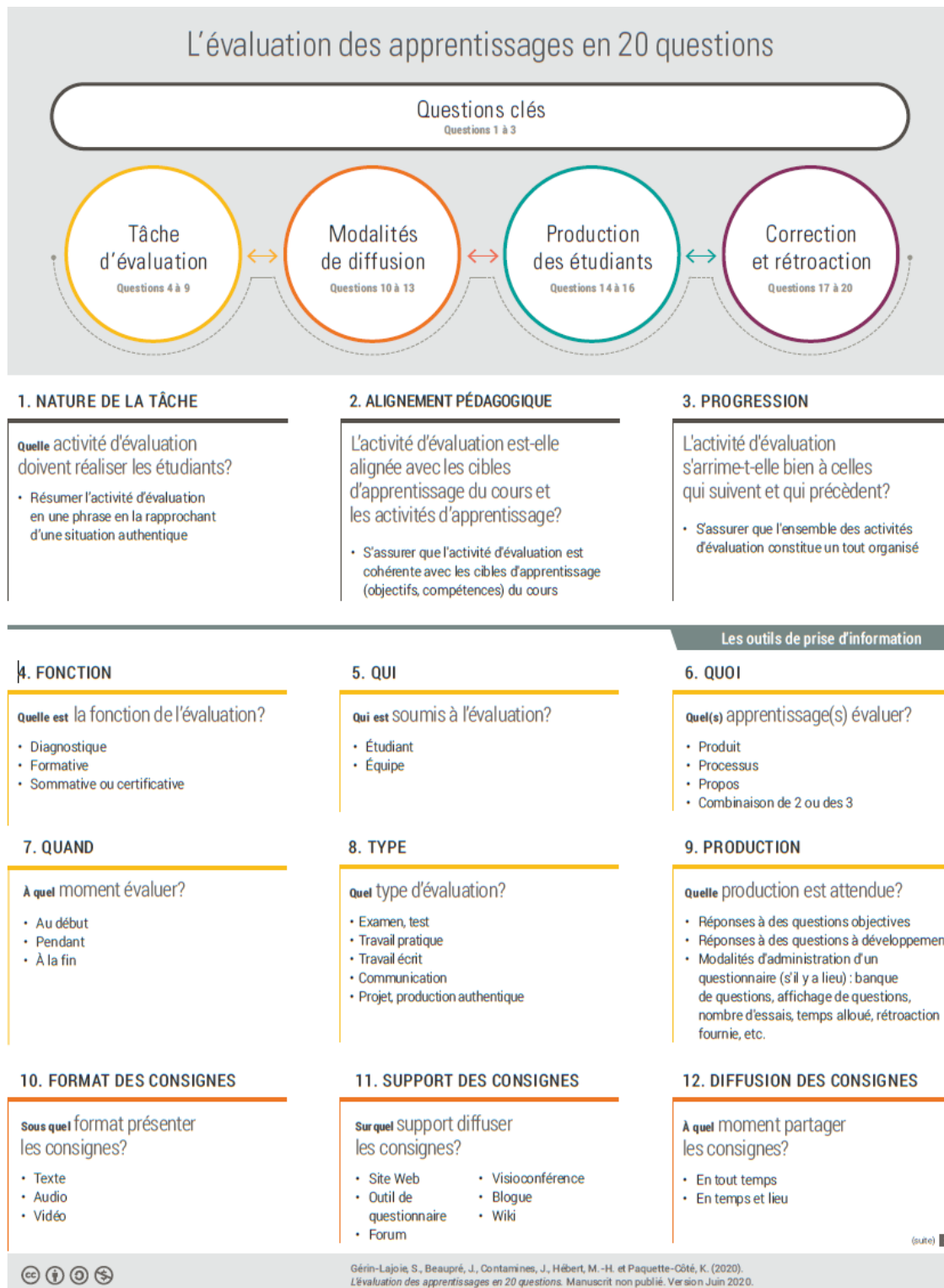
L'élève utilise :

- l'autoévaluation;
- l'évaluation par un pair;
- la coévaluation;
- la réflexion;
- les notes de cours;
- les organisateurs graphiques;
- les cartes conceptuelles.

Les moyens d'évaluation

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • portfolio (liste de vérifications ou grille); • journal de bord (liste de vérifications et grille) • grilles (évaluation descriptive, • liste de vérification ; • d'appréciation, d'observation, de correction); • les tests standardisés ou autre; • les questionnaires à questions ouvertes, à questions fermées ou à réponse choisie; • les quiz; • les examens; • les épreuves fournies; • une présentation orale; • une discussion ; • un échange; • un débat; • un discours; • les tâches ouvertes, les tâches intégratrices; • les projets de recherche; • les projets; • la composition (musicale, artistique, composition de mouvements en éducation physique); | <ul style="list-style-type: none"> • rapport de recherche ; • rapport de laboratoire; • travaux pratiques; • proposition de solutions; • résolution de problèmes; • validation d'hypothèses; • essais; • création littéraire; • production écrite; • dossier de conception; • conception d'un objet ou... • une analyse de ...; • une interprétation de ...; • une synthèse de ...; • une création de ...; • une carte d'exploration • un graphique; • un organisateur graphique; • une activité d'apprentissage simple • une situation d'évaluation • une situation d'apprentissage et d'évaluation ; • les notes de cours. • les devoirs; |
|--|--|

ANNEXE 2 – L'évaluation des apprentissages en 20 questions¹⁷



¹⁷ Gérin-Lajoie, S et al, 2020

13. SOUTIEN**Quel soutien apporter pendant l'évaluation?**

- Aucun
- Consignes générales (examen)
- Soutien à la demande (encadrement)
- Soutien technique

14. MÉDIA DU PRODUIT**Quel est le média utilisé par les étudiants pour produire l'évaluation?**

- Texte
- Audio
- Vidéo
- Image

15. REMISE**Quelle modalité de remise?**

- Outil de dépôt
- Courriel
- Visioconférence
- Blogue, forum
- Wiki
- Sans remise (évaluation formative ou diagnostique, exercice)
- Répertoire partagé
- Site de transfert de fichiers volumineux
- Téléphone

16. DURÉE**Quel est le temps alloué aux étudiants?**

- Temps suggéré
- Temps imposé (test ou examen; en ligne, en salle ou à la maison)
- Durée variant de quelques minutes à quelques semaines

Les outils pour l'interprétation des informations**17. CORRECTEUR****Qui corrige?**

- Enseignant
- Étudiant
- Pairs
- Jury
- Superviseur, employeur
- Correction automatisée

18. OUTIL DE CORRECTION**Quel outil pour corriger?**

- Corrigé, solutionnaire
- Grille d'évaluation
- Code de correction
- Feuille d'accompagnement

19. RÉTROACTION**Quelle sera la nature de la rétroaction fournie?**

- De base
- Instructive
- D'accompagnement

Quel sera le format de la rétroaction fournie?

- Texte
- Image
- Audio
- Vidéo

À quel moment sera fournie la rétroaction?

- Immédiate
- Différée

20. SUPPORT RÉTROACTION**Quelle sera la modalité de remise pour fournir la correction et la rétroaction?**

- Outil de dépôt
- Outil de questionnaire
- Forum
- Blogue
- Wiki
- Courriel
- Téléphone
- Visioconférence
- Répertoire partagé
- Site de transfert de fichiers volumineux

Comment les étudiants recevront-ils la rétroaction?**L'ACCOMPAGNEMENT TECHNOPÉDAGOGIQUE, Y AVEZ-VOUS PENSÉ?**

Que ce soit pour l'enseignement en présentiel, en mode hybride ou à distance, un conseiller pédagogique pourra vous soutenir dans la conception d'activités d'évaluation qui répondent à vos intentions pédagogiques et aux cibles d'apprentissage de votre cours ou formation. En tout temps et dans toutes les phases du travail de scénarisation pédagogique, le conseiller pédagogique pourra vous offrir un accompagnement spécialisé et personnalisé. Il sera en mesure de vous conseiller des stratégies appropriées à votre contexte relativement à l'activité d'évaluation, à ses modalités de diffusion, à la production des étudiants de même qu'à la rétroaction et à la correction. Le conseiller pédagogique pourra vous aider au moment de :

La planification

- Alignement pédagogique
- Choix des outils
- Choix des médias de production pour les étudiants
- Choix des modalités d'administration des questions (durée, affichage, etc.)

La conception

- Scénarisation des activités d'évaluation selon les modalités retenues
- Rédaction des consignes en cohérence avec les contenus
- Rédaction de critères et de grilles d'évaluation
- Médiatisation des travaux notés ou des examens
- Production d'outils d'aide destinés aux étudiants
- Mise en place des outils de correction et de rétroaction

La diffusion

- Révision du cours, des activités d'apprentissage et d'évaluation à la suite de la mise à l'essai du cours ou de l'évaluation des enseignements



Gérin-Lajoie, S., Beupré, J., Contamines, J., Hébert, M.-H. et Paquette-Côté, K. (2020).
L'évaluation des apprentissages en 20 questions. Manuscrit non publié. Version Juin 2020.

Bibliographie

Beaulieu, M. (2021, février). Alléger le stress des personnes étudiantes en adaptant nos pratiques d'évaluation. *Perspectives SSF*. Service de soutien à la formation, Université de Sherbrooke.

Conseil supérieur de l'éducation. (2018). *Évaluer pour que ça compte vraiment*, Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2016-2018.

Gérin-Lajoie, S. et al. (2020). *L'évaluation des apprentissages en 20 questions*. Manuscrit non publié, Université TÉLUQ. Département éducation. Repéré à <https://r-libre.teluq.ca/1952/>

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation. (2021). *Exemples généraux de flexibilité pédagogique*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation. (2023). *Loi sur l'instruction publique*. Éditeur officiel du Québec.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation. (2006). *Programme de formation de l'école québécoise, Enseignement secondaire, premier cycle*, Bibliothèque Nationale du Québec.

Lasnier, F. (2000). Réussir la formation par compétences. Édition Guérin.

Organisation du Baccalauréat International. (2022). *Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*. Cardiff.

King, G L. (2014). *L'importance de bien réagir devant l'échec*. The Chiron Trust for Educational Research, Collection L'art de l'apprentissage pour les parents.